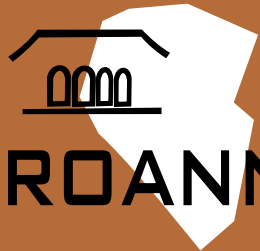


BULLETIN MUNICIPAL



ROANNES ST MARY



2016



**LE PETIT
ATELIER
D'ARTS**
04 71 47 50 03
06 59 15 74 34

P. 2	Sommaire	P. 7	ADMR
	Mot du Maire		Budget
P. 3	Le personnel / Site internet / Recensement	P. 8	Travaux :
P. 4/5	Vie communale		- Financement city stade
	- Les assistantes maternelles		- Travaux voirie et embellissement
	- Côté pratique	P. 9	Adressage des rues / Normes boîtes aux lettres
	- Activités administratives	P. 10/11	Ecole
	- Etat civil	P. 12	Environnement
	- Les services - Horaires d'ouverture	P. 13/17	Les associations
	- Location salle polyvalente	P. 18/19	Evénements / Calendrier des manifestations
P. 6	Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne	P. 20	Un siècle d'histoire
	Transport à la demande		

LE MOT DU MAIRE

Depuis le 31 décembre 2016, la communauté de communes Cère et Rance en Châtaigneraie n'est plus. Elle a en effet cessé d'exister après 16 années de service au profit des communes qui en étaient membres, parmi lesquelles la commune de Roannes Saint Mary, mais également et surtout au bénéfice de la population de son territoire. Le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne a vu le jour, fusionnant les 4 anciennes communautés de communes Entre deux Lacs, Pays de Montsalvy, Pays de Maurs et Cère et Rance en Châtaigneraie, regroupant ainsi en son sein 51 communes et 21379 habitants. Cette transition fut préparée par les délégués communautaires et les élus communaux pendant cette année 2016 pour permettre la mise en place dès le 19 janvier prochain du nouvel exécutif communautaire (70 sièges - 20 membres du bureau - 11 vice-présidents et 1 président) et la mise en route simultanée de cette future grande communauté dont le développement et le dynamisme dépendront de l'équipe qui sera ainsi mise en place. Les délégués de la commune de Roannes Saint Mary apporteront à cette nouvelle entité leur énergie, leur dévouement et leur compétence dans l'intérêt de notre commune et de ce nouveau territoire. Au-delà de cette information essentielle, ce bulletin est aussi l'occasion pour l'équipe municipale de vous présenter les actions mises en place courant 2016. Il était nécessaire de respecter nos engagements tels que j'avais pu les évoquer dans le précédent bulletin. Ceci est chose faite. Ainsi, les travaux de la commission sur l'adressage des rues s'achèvent et seront concrétisés courant 2017 ; les nouveaux outils informatiques pour l'école sont commandés pour permettre à nos élèves d'apprendre dans les meilleures conditions ; les travaux du city stade sont terminés (seuls les abords devant être désormais aménagés) ; le nouvel éclairage de l'église est réalisé ; enfin, les travaux d'accessibilité du cimetière de Pailhes sont achevés et le columbarium y est édifié. La commission information a mis en ligne le nouveau site internet de la commune que je vous invite à consulter ; il vous



GÉRAUD MÉRAL

donnera toutes les informations utiles à la vie communale.

Vous noterez également que le conseil municipal a de nouveau fait le choix de maîtriser la fiscalité locale et de ne pas augmenter pour 2017 les tarifs des services communaux (eau, assainissement, services scolaires)

Enfin, la commune a accompagné le transfert de compétence à la communauté de communes du centre de loisirs maîtrisant au mieux les intérêts communaux dans le cadre du calcul du transfert de cette charge. La survie de notre centre est assurée en appuyant le maintien d'une délégation de gestion à l'association Familles Rurales.

Il doit ici être fait hommage au travail de Stéphanie, qui a su initier, porter, gérer, et administrer pendant toutes ces années de service au profit de Roannes Saint Mary, le centre de loisirs dans le plus grand intérêt des enfants. Elle a fait le choix de suspendre son activité à compter du 31 décembre 2016. L'ensemble de l'équipe municipale la remercie et lui adresse tous ses vœux de réussite dans sa nouvelle vie professionnelle.

Concernant les enfants de la commune, il faut savoir qu'ils seront plus de 100 inscrits lors de la rentrée scolaire de septembre 2017. Le conseil d'école et le conseil municipal ont sollicité l'ouverture d'un poste supplémentaire d'enseignant. Nous attendons la réponse de l'académie que nous espérons positive.

Enfin le conseil municipal entend mettre en place sur 2017 de nouvelles actions telles que la réfection de la barrière du fond du bourg, les travaux d'accessibilité du cimetière du bas du bourg voire même la réparation du mur de ce cimetière, et enfin la création avec Logisens d'un petit lotissement d'environ 6 lots proche du bourg.

Pour terminer, j'adresse des remerciements sincères au personnel communal, aux associations, à l'ensemble des élus communaux et aux habitants pour leur investissement, leur mobilisation, leur intérêt et leur action pour faire de Roannes Saint Mary une commune où il fait bon vivre.

A toutes et à tous, je présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, vœux de bonheur et surtout de santé.

PERSONNEL



Suite à l'arrêt de travail de Didier Barrière, son remplacement est assuré par **Hervé Joan Grange**

Stéphanie Gardes, directrice du centre de loisirs, nous quitte pour partir sur une nouvelle orientation professionnelle ; elle est remplacée par **Benoît Falcon**.



SITE INTERNET



Site : www.roannes-saint-mary.fr

Notre nouveau site internet est en ligne depuis le 15 décembre 2016, vous y trouverez de nombreuses informations : nous vous invitons à le consulter.

RECENSEMENT

Un nouveau recensement se déroulera sur notre commune du **19 janvier au 18 février 2017**. Il est primordial de réserver un bon accueil aux agents recenseurs : Mme Stéphanie Roques et M. Georges Delmas.

Le recensement, c'est utile à tous.

Il permet en effet de déterminer précisément la population officielle de chaque commune : de ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget local car plus les habitants sont nombreux, plus les dotations sont importantes.

Par ailleurs, la connaissance fine de la population permet d'orienter et de mieux adapter les projets d'investissement : quels commerces installer, où construire des logements et de quelle taille, etc ...

Enfin le recensement aide les professionnels à mieux cerner leurs marchés, et les associations leurs publics.

Le recensement c'est simple.

Un des deux agents recrutés par la commune se présentera chez vous **muni d'une carte officielle**. Il vous remettra une notice pour vous faire recenser en ligne, ou bien le questionnaire papier à remplir si vous le préférez. Il repassera plus tard récupérer ce questionnaire.

Le recensement, c'est sûr

Seul l'INSEE est habilité à exploiter les données recueillies : elles ne peuvent ainsi donner lieu à **aucun contrôle administratif ou fiscal**. Vos noms et adresses sont néanmoins indispensables pour s'assurer que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une seule fois. Mais lors du traitement des questionnaires **vos coordonnées ne sont pas enregistrées** donc pas conservées dans des bases de données.

Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires – dont les agents recenseurs – sont tenus **au secret professionnel**.

ASSISTANTES MATERNELLES



CÔTÉ PRATIQUE - TARIFS 2016

Cantine

Prix du repas par élève	2,60 €
Prix du repas par instituteur ou accompagnateur	6,20 €

Transport scolaire

A l'année par élève	15,00 €
Pour tout renseignement voir avec la Communauté de Communes	
Tél : 04.71.49.33.30	

Garderie

Prix par élève le matin	1,05 €
Prix par élève le soir	1,50 €

Eau

Abonnement	61 €
Consommation de 0 à 100 m ³	0,62 €/m ³
Au-delà de 100 m ³	0,30 €/m ³
Redevance Adour Garonne	0,320 €/m ³
Frais de raccordement	150 €
Frais autres interventions (Détérioration, Gel...)	150 €

Assainissement

Abonnement	42 €
De 0 à 120 m ³	0,42 €/m ³
Au-delà de 120 m ³	0,20 €/m ³
Redevance Adour Garonne	0,245 €/m ³

Assainissement (suite)

Redevance forfaitaire pour usagers d'un réseau d'eau privé :	
Professionnels :	150 € an
Particuliers :	100 € an

Concession des cimetières

Pour une durée de 30 ans (dimensions : 2,20 x 2,90 m)	210 € + 25 € de taxes
---	-----------------------

Concession du Columbarium

Pour une durée de 30 ans (1 case)	500,00 €
-----------------------------------	----------

Eclairage public

En cas de panne, avertir la Mairie qui prendra contact avec l'entreprise chargée des réparations, désignée par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal.

Encombrants

L'enlèvement des encombrants est effectué à la demande par les agents communaux au domicile de l'utilisateur :	
1 objet encombrant :	10 €
1/2 camion (1 m ³) :	30 €
1 camion (2 m ³) :	60 €

Les services

Email : mairie@roannes-saint-mary.fr
 Site Internet : www.roannes-saint-mary.fr

ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES MUNICIPALES 2015

Cartes d'identité		Déclarations préalables		18
Cartes nationales d'identité 2016	68	Certificats d'urbanisme d'information		10
Urbanisme		Certificats d'urbanisme opérationnels		8
Permis de construire 2016	12	Arrêtés et Délibérations		
Maisons d'habitation	5	Arrêtés municipaux 2016		95
Travaux divers	7	Délibérations du Conseil Municipal 2016		85

LISTE ÉLECTORALE 2016

Cette année, il y a eu 43 inscriptions (dont 14 jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans).

ETAT CIVIL 2016

Naissances		Mariages	
ANGELVY Lison	25 août 2016	AUZOLES Sabrina et MARTIN Matthieu	16 avril 2016
BOUDOU LISSAC Agathe	25 septembre 2016	CALLIER Emeline et MOREL Sylvain	19 avril 2016
CANTALOUBE Zélie	19 mai 2016	MOISSINAC Claire et CHAMPAGNAC Rémi	16 juillet 2016
CHARMES Maël	6 mars 2016	Décès	
DEGIEUX Sofia	9 décembre 2016	BELLIARD Jean-Louis	16 septembre 2016
FLORY Zoé	7 novembre 2016	BREL Jacqueline née DUMAS	1er octobre 2016
GRAMONT Cassilia	7 décembre 2016	BUISSON Patricia	12 août 2016
LAUBIE GONCALVES DOS SANTOS Pauline	21 janvier 2016	CASTANIER Vincent	5 mars 2016
LEMMET Hadrian	30 octobre 2016	CHANDON Raymonde née LAMPLES	8 décembre 2016
LESCURE Louis	27 juin 2016	FEL Jean	29 mars 2016
MARCUS Guilhem	28 juin 2016	LAJARRIGE Gilles	16 novembre 2016
PASQUELIN Célia	5 janvier 2016	LAVAURS Roger	17 août 2016
ROGER Mayron	3 novembre 2016	MATUS Jeanne née COURCHINOUX	17 décembre 2016
ROLAND SALIS Thia	16 novembre 2016	THERON Jean-Louis	19 juin 2016
VERNET Enaëlle	15 mars 2016	VERSEPUECH Isabelle	31 août 2016

HORAIRES D'OUVERTURE

SECRETARIAT de MAIRIE	AGENCE POSTALE COMMUNALE
Mardi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30	Mardi : de 9 h à 12 h
Mercredi : de 9 h à 12 h	Mercredi : de 8 h 15 à 11 h 15
Jeudi : de 9 h à 12 h	Jeudi : de 9 h à 12 h
Vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30	Vendredi : de 9 h à 12 h
Samedi : de 9 h à 12 h	Samedi : de 9 h à 12 h
N° de téléphone : 04-71-62-80-32	N° de téléphone : 04-71-43-86-65
PERMANENCE DU MAIRE : Chaque samedi matin.	
E-MAIL : mairie@roannes-saint-mary.fr	
SITE INTERNET : www.roannes-saint-mary.fr	

PERMANENCE CONSEILLER DÉPARTEMENTAL :

M. Joël Lacalmontie ou Mme Dominique Beaudrey, le 4^e jeudi de chaque mois de 10 h à 12 h à la mairie de Roannes Saint Mary.

TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE

Particuliers	Journée	100 €	
	Week-end (2 jours)	180 €	
Associations communales	Réunions	Jusqu'à 5 par an	Gratuit
		Au-delà de 5 par an	Cotisation annuelle de 50 €
	Manifestations	Par manifestation	30 €
Associations extérieures	Par manifestation	150 €	
Commerçants	Communaux	200 €	
	Extérieurs à la commune	400 €	

Le matériel mis à disposition est compris dans les tarifs affichés ci-dessus.

CAUTION

L'utilisation de la salle polyvalente est subordonnée au versement d'une caution fixée à 600 euros (500 euros de caution et 100 euros non restitués en cas de ménage non fait), par chèques bancaires ou postaux à l'ordre du Trésor public, pour tous les utilisateurs à l'exception des associations communales pour lesquelles aucune caution n'est demandée.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CHÂTAIGNERAIE CANTALIENNE, MODE D'EMPLOI

QUI

Résultant de la fusion des 4 communautés autour de Laroquebrou, Maurs, Montsalvy et Saint Mamet La Salvetat, elle regroupe 51 communes. Son personnel est automatiquement constitué par l'ensemble des personnels des anciennes communautés. Le nouveau conseil communautaire comporte 70 membres :

- Les communes ayant un seul représentant désignent également un suppléant ;
- Les communes ayant moins de 1000 habitants désignent le ou les délégués selon l'ordre résultant des dernières élections ;
- Pour celles à plus de 1000 habitants, le choix se fait parmi les conseillers communautaires sortants.

Chaque ancienne communauté propose 5 personnes pour former le nouveau bureau mais sa composition définitive sera votée lors du premier conseil communautaire, ce 19 janvier.

COMMENT

Pour fonctionner, la Châtaigneraie cantalienne exerce un ensemble de compétences :

- **Obligatoires tout de suite** car prévues par la loi sur tout le territoire : aménagement de l'espace, développement économique, aires d'accueil des gens du voyage, collecte et traitement des déchets ménagers ;
- **Obligatoires prochainement** : en 2018 pour les milieux aquatiques et la prévention des inondations, en 2020 pour l'eau et l'assainissement ;
- **Optionnelles et facultatives** : elles résultent de la simple addition de ce type de compétences précédemment exercées par chacune des 4 communautés fusionnées. Chaque ancien chef-lieu de communauté gardera un accueil pour l'information de la population, ainsi que la gestion d'un domaine spécifique.

AVEC QUOI

Les effets automatiques de la fusion portent également sur la fiscalité et les budgets : - La Châtaigneraie cantalienne percevra la totalité des produits de la fiscalité professionnelle ;

- Les **taxes d'habitation TH** et du **foncier non bâti TFNB** seront harmonisées : elles étaient déjà très proches avant fusion (de 11,01 % à 11,08 % pour la TH, et de 4,27

à 4,72 % pour la TFNB) - pas de taxe sur le foncier bâti ;

- Les effets de seuils permettront à la Châtaigneraie cantalienne de bénéficier de ressources supplémentaires en dotation ;
- La CFE ainsi que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ayant des taux plus disparates seront lissées sur les 5 à 12 années à venir.

POUR QUOI FAIRE

Les groupes de travail chargés de préparer la fusion ont proposé plusieurs pistes de travail :

- Attractivité du territoire pour la population et les entreprises,
- Amélioration de l'usage du numérique,
- Développement de l'offre de santé,
- Définition d'une politique du tourisme.

ALORS AU TRAVAIL !



LE TRANSPORT A LA DEMANDE POUR LES COMMUNES DE NOTRE ANCIENNE COMCOM : UN SERVICE DE PROXIMITE



Ce service, soutenu par le Conseil Départemental du Cantal, confié à 3 entreprises de transports locales, a été lancé le 15 janvier 2016.

Ces déplacements de proximité contribuent à dynamiser les commerces et bourgs et permettent de maintenir les liens de convivialité (Jeanne a pu rendre visite à sa sœur à la maison de retraite...).

Autre avantage, il participe au maintien à domicile des personnes âgées (Pierrette va maintenant faire ses courses régulièrement à la Supérette de Saint-Mamet...).

LE TRANSPORT A LA DEMANDE... Comment ça marche ?

Se rendre, quand et où ?

- Le mardi à Aurillac de 8 h 30 à 16 h 30
- Le jeudi à Maurs de 8 h 45 à 11 h 30
- Le dimanche au Rouget-Pers de 8 h 45 à 11 h 30

En dehors de ces créneaux, le service de transport à la demande fonctionne le lundi, mercredi, vendredi et samedi sur le territoire de la Communauté de Communes de 8 h à 18 h.

Les Tarifs :

- 8 € l'Aller/Retour
- 5 € l'Aller

Après une année de fonctionnement...

- 289 courses ont été effectuées
- Les habitants de 10 communes sur 11 que regroupe la Communauté de Communes ont fait appel à ce service

- Les destinations privilégiées sont :
- Aurillac: 160 courses
- Le Rouget-Pers: 83 courses
- Maurs: 28 courses
- Saint-Mamet la Salvetat et Omps : 18 courses

3 CONTACTS :

- TAXI SNC KILEO / Christelle TEISSIERES à St-Mamet-la-Salvetat : 04.71.64.70.24 ou 06.37.42.70.07
- SARL BEX André / Julien BEX à Le Rouget-Pers : 04.71.46.13.27 ou 06.82.44.57.81
- TAXIS ROBERT / Odette ROBERT à Marcolès : 04.71.46.70.27 ou 06.87.58.89.28.

ADMR DE L'ENSEIGNE

L'activité de l'association s'est stabilisée en 2015, après avoir connu des baisses importantes au cours des dernières années : le résultat financier est à nouveau positif !!!

L'association intervient auprès des personnes âgées, handicapées, en sortie d'hospitalisation, et auprès des familles, car notre activité se diversifie et se développe avec les gardes d'enfants à domicile.

Au 31/12/2015 notre association employait 31 salariées à temps partiel dont 6 sur la commune, plus 1 secrétaire, (nous avons eu au cours de l'année 2 démissions, 2 licenciements et 1 départ à la retraite). En 2015 il n'y a pas eu d'embauche, les remplacements ont été effectués en adaptant les plannings des salariées.

Nous avons effectué tous services confondus **25.824 h** auprès de 207 familles, dont **1171 h** d'aide aux familles (+25%) et **1160 h** d'aide aux personnes handicapées (+79%), ce qui représente pour la commune :

- **4722 h en service prestataire auprès de 36 familles**
- **442 h en service mandataire auprès de 6 familles**

Pour la première fois des élections professionnelles ont eu lieu : Chantal Caldefie a été désignée déléguée du personnel par ses collègues.

Nous avons eu également des modifications dans le Conseil d'Administration :

- au 1^{er} collège Mmes Suc Noëlle et Gauzins Odette ont cessé leurs fonctions et Mme Breuil a été élue
- au 2^{ème} collège : Mmes Charmes Martine et Vaurs Monique ont été élues en remplacement de Chantal Caldefie et de Mme Breuil.

La composition du bureau n'a pas subi de modification.



L'assemblée 2015 s'est tenue le 21 mai 2016 à la salle polyvalente de Sansac de Marmiesse, mise gracieusement à notre disposition par la municipalité. Nous avons été accueillis par Mme Parralo Patricia, représentant M. Juillard, maire. La Fédération Départementale était représentée par MM. Hoël et Fournier. Mme Fel, adjointe, représentait M. le Maire de Roannes-Saint-Mary, ainsi que Mme Audoin Nadine, Conseillère municipale, membre du CA de l'association. Assistaient également à nos travaux les élus ou leurs délégués des communes d'intervention, les représentants des associations voisines, ainsi que plusieurs usagers et de nombreuses salariées.

La fête annuelle des 5 et 6 mars 2015 a connu son succès habituel. Merci à notre public fidèle et chaleureux.

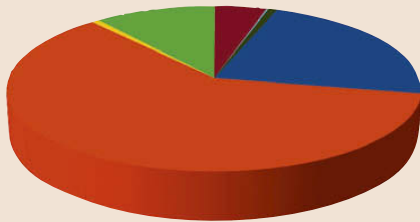
En 2017, la fête se déroulera exceptionnellement le 2^{ème} week-end de mars soit :

**le samedi 11 et le dimanche 12 mars 2017 toujours à Vitrac.
Retenez bien ces dates !**

BUDGET COMMUNAL

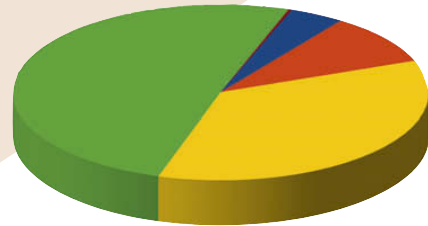
FONCTIONNEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2015
Dépenses de Fonctionnement – 608659,16 €



- Charges à caractère général 136183,82 €
- Charge de personnel, frais assimilés 369931,06 €
- Atténuations de produits 4176 €
- Autres charges de gestion courante 64974,39 €
- Charges financières 27807,94 €
- Charges exceptionnelles 805,95 €
- Dotations aux amortissements et provisions 4780 €

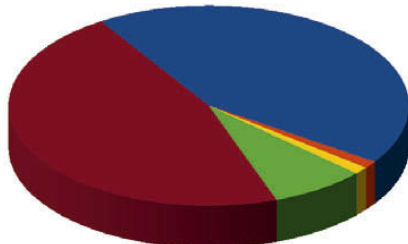
COMPTE ADMINISTRATIF 2015
Recettes de fonctionnements - 831833 €



- Remboursement salaires personnel 35291,87 €
- Produits services, domaine et vente divers 77785,38 €
- Impôts et taxes 296790,18 €
- Dotations 419784,49 €
- Produits exceptionnels 2181,06 €

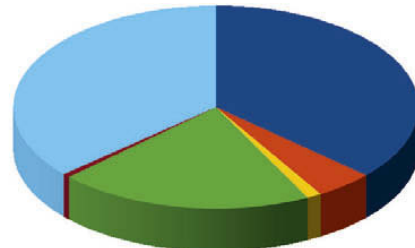
INVESTISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2015
Dépenses d'investissement – 369190,47 €



- Emprunt 12726,91 €
- Réseaux électrification 2142,41 € + 2172,26 €
- Outillage 1885,31 € + 2238,15 € + 189,86 €
- Matériel roulant 28440 €
- Travaux mairie, poste 171427,23 €
- Mobilier mairie, poste 1179,72 € + 6360,91 €
- Voirie réseaux 22968,39 € + 720 € + 990 € + 962,32 € + 257 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2015
Recettes d'investissement - 411116,63 €



- Autofinancement 150966
- FCTVA Taxe d'aménagement 19081 €
- Amortissements 4780
- Subventions 83782
- PVR 2507 €
- Emprunt 150000 €

FINANCEMENT DU CITY STADE

MAIS AU FAIT, COMBIEN A COÛTÉ CET EQUIPEMENT ?

Le bilan sur factures est le suivant :

- Réseaux : 6 382,39 euros
- Terrassement et enrochement : 30 116 euros
- Structure tubulaire : 25 523,47 euros

Soit un coût total de 62 021,86 euros HT. Pour financer ce projet, la commune a sollicité et obtenu les subventions suivantes :

- CAF : 4 000 euros
- Conseil Départemental (FEC) : 12 000 euros
- Etat (DETR 2015) : 12 353 euros

Soit un total d'aides de 28 353 euros, qui représentent

45,7 % du coût total HT.

La CAF ayant également octroyé un prêt à taux zéro de 20 000 euros, la commune a pu financer cet équipement plébiscité par nos jeunes sans engager de nouveaux frais financiers.



TRAVAUX VOIRIE ET EMBELLISSEMENT



Réfection d'une partie de la route de Pouzols à l'entrée du village, ainsi que le chemin du cimetière de St-Mary.

Des travaux d'embellissement ont été réalisés à l'entrée du bourg par les agents.

L'acquisition de cette mini-pelle permettra aux agents des services techniques de la commune de travailler dans de meilleures conditions, en diminuant le recours aux prestataires extérieurs. Elle remplace l'ancienne achetée il y a 25 ans.



Cette année la commune a fait des travaux dans le cimetière de Pailhes, l'allée centrale a été goudronnée ainsi que les allées entre les concessions, installation d'un columbarium 6 cases.



ADRESSAGE DES RUES



En 2016 ; il a été décidé en conseil municipal de réaliser l'adressage des rues de notre commune ; en effet une adresse exacte est un lien indispensable qui permet de joindre sans difficulté une personne.

La mise en application de ce projet nécessite un investissement financier important. Les travaux seront réalisés par tranches et commenceront par le bourg.

Ce projet d'adressage nous a paru indispensable afin d'apporter des éléments structurant sur notre commune en :

- assurant la qualité de la distribution du courrier,
- améliorant les interventions d'urgence (pompiers, ambulances...)
- permettant une livraison plus sûre des colis qui se multiplient avec les commandes sur internet,
- optimisant la localisation via les systèmes GPS.

Avec le concours d'employés de la poste et de quelques habitants de Roannes intéressés par le sujet, la commission animation culture et tourisme présidée par Jean-Claude Bourgade a élaboré un projet d'adressage portant sur toute la commune. Il nous a paru en effet essentiel d'avoir une vue d'ensemble de ce travail sur tout notre territoire afin d'éviter des recouplements éventuels.

Nous avons souhaité donner du sens à la dénomination des rues et des routes en :

- puisant dans notre histoire,
- nous inspirant du nom des parcelles cadastrales,
- et par dessus tout en conservant tous les noms de lieux-dits existants.

Les plaques portant le nom des rues et des routes seront fournies et mises en place.

Comment sont déterminés les numéros :

Le point de départ est la mairie.

Les numéros pairs sont à droite ; les numéros impairs à gauche.

Nous avons également tenu compte des zones constructibles en réservant des numéros ; il sera donc tout à fait normal que les numéros ne se suivent pas.

Les numéros seront fournis par la mairie et posés par les agents communaux.

Profitant de l'adressage des rues il serait judicieux d'améliorer notre équipement en boîtes aux lettres.

Boîtes aux lettres aux normes actuelles : PRÉCONISATIONS DE LA POSTE

• La boîte aux lettres doit être facile d'accès.

- Selon l'arrêté ministériel n°1802 du 29/06/1979, l'implantation des boîtes aux lettres doit s'effectuer à l'adresse indiquée et à un niveau accessible aux véhicules automobiles.
- Elle doit se situer en bordure de voie ouverte à la circulation publique et non dans les propriétés privées.

• Critères d'une boîte aux lettres normalisée pour recevoir les colis



Format de votre boîte : Elle doit être d'un volume adapté aux colis volumineux, cela vous évitera les mises en instance ; au minimum 260 x 260 x 340mm. Les boîtes aux lettres extérieures peuvent être de dimension supérieure afin de permettre l'accueil de plus grands colis.

- **Ouverture totale de la porte :** éviter les éléments extérieurs qui bloqueront l'ouverture totale de la boîte.
- **Une serrure compatible avec le passe PTT.** Chaque porte de boîte aux lettres est équipée d'une serrure homologuée La Poste et compatible avec le passe PTT pour permettre la diffusion des colis.
- **L'identification :** Chaque boîte doit être équipée d'un porte étiquette avec le nom (**bien lisible ou en caractère d'imprimerie**) et le numéro des résidents.

• Où trouver ce type de boîte aux lettres :

Elles sont disponibles auprès des fabricants, par correspondance, chez les quincailliers, dans les grands magasins, les grandes surfaces, etc.

Etre à l'école c'est apprendre à devenir élève, découvrir, apprendre à devenir un membre de la société, rencontrer son environnement proche, avoir une culture commune et vivre ensemble. Ceci se réalise au sein même de l'école, à travers des activités scientifiques, sportives et culturelles. Voici en images, quelques-uns des projets.



Sorties scientifiques :

Les enfants de Petite et Moyenne section, ainsi que les enfants de CE2 et CM ont bénéficié à plusieurs reprises au cours de l'année de la venue de l'intervenant nature. Ils ont étudié le paysage, la faune et la flore du ruisseau qui traverse Roannes et des forêts qui l'environnent. Sur cette photo, les enfants de maternelle sont en pleine chasse aux insectes.



Rencontres sportives :

Découvrir les autres, c'est apprendre à vivre ensemble. Les enfants de tous les cantons se retrouvent à l'occasion de rencontres sportives. Ces rencontres sont l'occasion de découvrir de nouveaux cousins de rencontres sportives et de prouver qu'on peut être sportif. Au programme cours d'athlétisme.



Les maternelles et les CM ont aussi reçu la visite d'illustrateurs d'album de jeunesse fin mai à l'occasion du Salon du livre de Montsalvy. Voici Baptiste Amsallem et son Monsieur lapin avec les maternelles, les CM avaient pu découvrir le travail d'Audrey Calleja et réaliser sous sa direction de magnifiques cartes à gratter.



er de nouveaux savoirs, mais c'est aussi
rer d'autres personnes, découvrir son
plus généralement apprendre à vivre
mais parfois aussi lors de sorties
culturelles.

jets de l'année 2016.



Encounters sportives :

C'est aussi se mesurer à eux ! Les enfants du
à plusieurs reprises chaque année pour des
C'est l'occasion de retrouver des amis, des
de nouveaux copains et de s'amuser à se
t être plus fort que ce que l'on pensait.
e à pieds, tennis, gymnastique, cyclisme,
létisme, orientation ...



Nouveautés 2016/2017

- Les temps d'activités périscolaires gérés par la mairie sont passés de deux heures hebdomadaires à une seule heure.
- Par ailleurs, toutes les informations, règlements, attestations et tableaux d'inscriptions relatifs au fonctionnement de l'école et des services associés ont été réunis dans un seul document. Le livret de rentrée scolaire a ainsi été distribué à toutes les familles début septembre. Vous pouvez le télécharger via le site internet de la commune.

Sorties culturelles :

Chaque année, la communauté des communes organise la tenue de spectacles de théâtre à destination des enfants du canton. Tous les élèves en bénéficient des plus grands aux plus petits.

Le 31 mars dernier, La Compagnie Lunatique présentait sous les regards ébahis des enfants de maternelle et de CP, leur spectacle Marche ou Rêve dans la salle des fêtes du Rouget. Le 10 novembre, les élèves depuis la grande section jusqu'au CM2, ont assisté à Boisset au spectacle L'île de Pléthore de la compagnie La manœuvre.



Parfois c'est l'art et la culture qui viennent à nous !

Denis Wagenmann, intervenant musique, nous accompagne chaque année dans la préparation du spectacle de fin d'année en nous présentant divers instruments.

L'année 2016 était sous le signe des percussions !



Le brûlage des déchets à l'air libre : UNE ATTEINTE GRAVE À LA SANTÉ ET À L'ENVIRONNEMENT !!!!

L'article 84 du **Règlement Sanitaire Départemental** (texte de référence en matière d'hygiène et de salubrité, disponible en Préfecture) stipule que «le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et assimilés est interdit».

Sont considérés comme déchets ménagers :

- Les déchets verts.
- Les matières plastiques (bâches, pneus, etc...)
- Les cartons et emballages.
- Les chutes de bois traités, les isolants...
- Les déchets dangereux tels que les bombes aérosol ; les pots de peinture vides...

Leur combustion est responsable d'**émissions de substances** ayant des **effets nocifs** :

- sur l'environnement et tout particulièrement sur la qualité de l'air.
- Sur la flore et sur la faune.
- **Elle nuit gravement à la santé !**

Le brûlage à l'air libre c'est de plus :

- Des troubles du voisinage : pollution, odeurs, particules volatiles.....
- Des risques d'incendie.
- Des risques pour la sécurité routière.
- Des émissions de gaz à effet de serre.
- Une perte économique liée aux impacts sur la santé (estimés entre 20 et 30 millions d'euros par an en France).

- L'impossibilité de valoriser ces déchets en les recyclant.

En vertu de l'article L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales **le maire est en droit de faire cesser ces agissements irrespectueux de l'environnement, préjudiciables aux intérêts des riverains et passibles d'amende.**



POINT D'APPORT VOLONTAIRE



Un nouveau point d'apport volontaire a été installé à la sortie du bourg vers Marcolès. Notre commune dispose donc maintenant de trois sites de tri sélectif qui peuvent donc permettre à chacun de faire aisément preuve de civisme.

Comité d'animation
Rural de
Saint Mary

Président : Jean-Paul VIDAL
Berthot - 04 71 62 64 48

Depuis sa création en 1978, le Comité d'Animation Rural de Saint Mary de Roannes continue avec ses bénévoles et son président à assurer différentes manifestations au sein du village de St Mary.

La fête annuelle sur le site de la Capelotte s'est déroulée le 3 juillet dernier. Elle a rassemblé un grand public pour la messe en plein air suivie d'un repas, d'une animation dansante et de jeux.

Le Comité participe également à la randonnée pédestre nocturne organisée par les Godillots Roannais, à la bénédiction du pain et du sel en l'église de St Mary où il offre un vin d'honneur.

Pour un grand moment de convivialité, il invite aussi les habitants du village et des environs à un repas champêtre qui a lieu à la fin du mois d'août sur le site de la Capelotte.

Toutes nos activités ne sont réalisées qu'avec l'aide de notre président et de ses bénévoles donc un grand merci, ainsi qu'aux employés communaux pour l'entretien du site de la Capelotte et à la mairie de Roannes St Mary pour l'attribution d'une subvention annuelle.



Les Godillots
Roannais

Présidente : Marie-Josiane SAGNET
04 71 62 63 45 ou 06 38 86 65 07



Nous organisons principalement, avec l'aide de la plupart des associations, la randonnée nocturne du mois de juillet.

En parallèle, nous proposons une matinée tripoux courant janvier et participons à diverses animations sur la commune (marché de Noël, fête du village).

Sur l'année 2016, nous avons organisé :

- Le 17 janvier, Matinée Tripoux. 32 personnes ont participé à cette dégustation.
- En juin, nous avons participé à l'organisation de la fête et avons proposé une randonnée. Une dizaine de personnes ont pris le départ.
- Le 9 juillet, la randonnée nocturne sur des sentiers de St Mary a rassemblé 224 adultes et 10 enfants. La promenade sur un circuit de 10 km environ a bénéficié d'une soirée estivale. Le départ a été donné à 19 h 45. L'apéritif a été servi à L'hermitage par les aînés et animé par les Musiciens du mardi. Les randonneurs ont pris l'entrée à "La Forêt" : melon, jambon de

pays, servis par le comité d'animation rural de St Mary. L'animation a été assurée par "M. Patoche".

Le plat chaud (truffade et jambon braisé) proposé à Marquet, était servi par des bénévoles de différentes associations. Tout le monde a apprécié l'animation d'Aurillac-sur-Mer.

A l'arrivée, tartes aux pommes et cafés ont été servi par l'association des chasseurs avec une animation par les Musiciens du Mardi.

Tout au long du circuit, des animations insolites organisées par notre équipe de bénévoles et un groupe de chasseurs ont permis à chacun de s'amuser. Des membres de Détente et Loisirs et de Familles Rurales fermaient la marche. Tout au long du circuit, la sécurité a été assurée par les chasseurs.

Un grand merci à tous les bénévoles (55 au total) qui ont oeuvré pour la réussite de cette manifestation.

Pensez à réserver les dates de nos prochaines manifestations :

- Le dimanche 15 janvier : matinée tripoux sur réservation.
- Le Samedi 8 avril : soirée théâtre avec "Les Confipotes".
- Juin 2017 : randonnée pour la fête patronale de la saint Jean.
- Samedi 8 juillet : randonnée nocturne. Le parcours vous sera communiqué ultérieurement.

Vous qui aimez la randonnée, venez nous rejoindre pour l'organisation des futures éditions. Nous avons un besoin important de bénévoles. Il en va de la survie de notre association.

Le bureau est composé de : Présidente - Mme SAGNET Marie Josiane. Tél : 06 38 86 65 07.

Secrétaire - Valérie GOURSAUD.
Secrétaire adjointe - Nadine AUDOIN.
Trésorière - Nathalie TSCHANHENZ.
Trésorière adjointe - Michèle FEL.



Le comité des fêtes ne fonctionne pas depuis plus d'un an. Afin de continuer à animer notre commune les associations sollicitées et soutenues par la mairie ont assuré la fête de la St Jean ainsi que le marché de Noël.

Le maire et le conseil municipal souhaiteraient vivement que des bonnes volontés reprennent le flambeau de cette association.



Président : Thierry LANTUEJOUL - Poujols



Chaque année le Carreau roannais, un club qui regroupe tous les amis de la pétanque, participe à différentes manifestations :

Championnats des clubs par équipes (Promotion, Honneur et 55 ans et plus).

Journées des dirigeants.

Le président LANTUEJOUL Thierry est entouré de EMERY Jérôme (vice-président), VERSEPUECH Jean-Pierre (trésorier), AUZOLLE Christian (trésorier-adjoint), LESCURE Jacques (secrétaire), MOREAU Patrice (secrétaire-adjoint). Ce club compte une quarantaine de licenciés.

Le Carreau roannais organise aussi des concours officiels, et le vendredi à partir de 20 h 30 un concours interne réservé aux licenciés et aux adhérents du club. Tous les mardis à compter du 30 juin jusqu'au 1er septembre à partir de 20 h, un concours en doublettes est organisé pour tous les amateurs de pétanque (licenciés ou non). Notre club a pour but de faire partager notre passion, « La Pétanque », dans un cadre de convivialité et d'amitié afin de passer d'agréables moments de détente et de rencontre.

Le président du Carreau roannais, félicite le très beau parcours effectué par les 5 équipes engagées dont 3 en championnat des clubs par équipe (promotion et honneur) et 2 en 55 ans et plus. L'équipe 1 des 55 ans et plus perd en 1/4 de finale et la deuxième équipe des 55 ans et plus finit dernière de sa poule. L'équipe 1 des championnats des clubs par équipe (promotion) perd en demi-finale face à Montsalvy et l'équipe 2 des championnats des clubs par équipes (promotion) finit troisième de sa poule. L'équipe 1 (honneur) a pu se maintenir en finissant 4^{ème} de sa poule.

Je félicite l'ensemble des capitaines ainsi que leurs joueurs qui y ont participé. Je remercie également la municipalité ainsi que les agents communaux pour leur aide et leur soutien. L'ensemble du bureau est fier de cette année.



Présidente :
Sandrine CASTAN
Madunhac



L'association Détente et Loisirs accueille chaque année une trentaine d'adhérentes. Nous sommes affiliées à la Fédération de Gymnastique Volontaire et nous organisons deux activités différentes.

Les mardis nous proposons deux séances de gymnastique à partir de 19 h à la salle polyvalente: un cours de renforcement musculaire, suivi d'une séance plus cardio (step, zumba, hit...).

Les mercredis au même horaire, nous accueillons nos adhérentes pour une activité de yoga qui se déroule à l'ancienne cantine.

En 2016, nous avons eu le plaisir de participer activement à chacune des festivités roannaises qui ont demandé le concours des associations du village. Nous avons également organisé deux événements : un vide dressing en septembre et un concours de belote début décembre.

Ces deux journées seront reconduites en 2017 le 24 septembre pour le vide dressing et le 3 décembre pour la belote.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à venir nous rencontrer à la salle polyvalente le mardi. La saison 2017 débutera quant à elle, le mardi 12 septembre, n'hésitez pas à venir découvrir notre activité la première séance est gratuite !



Présidente : Nicole SERIEYS
Le Bourg - 04 71 62 80 21



Activités prévues pour 2017 :

- AG le dimanche 12 février
- Belote le dimanche 12 mars
- Rencontre interclub le vendredi 7 avril
- Belote le dimanche 30 avril
- Belote le dimanche 1^{er} octobre.



Présidente : Véronique CUISINIER-DELISLE
Prantignac - 04 71 46 96 72

L'association Familles Rurales comme chaque année poursuit ses engagements envers les familles de Roannes St Mary en proposant aux enfants de 3 à 17 ans un accueil de loisirs ouvert 10 semaines par an.

Tout au long de l'année des activités sont proposées en lien avec un projet éducatif établi. Nombreuses sont les sorties aussi bien éducatives que récréatives (le Pal, Vulcania, visite de la caserne des pompiers d'Aurillac), les camps (au Cap d'Agde, Carcans Plage...).

Tout ceci ne serait possible sans l'investissement de toute une équipe d'animateurs encadrée par Stéphanie Gardes pendant plusieurs années.

A partir de 2017, Stéphanie suit une autre voie professionnelle, celle de perpétuer une fabrication familiale : le cantal.

Bienvenue à notre nouveau directeur du centre de loisirs M. Benoit Falcon en lui souhaitant tous nos vœux de réussite.

L'association remercie les restaurants Fau et Charmes pour leurs repas les mercredis et durant les vacances scolaires.

Enfin nous remercions la municipalité pour son soutien matériel, financier et humain ainsi que la Communauté de Communes de Cère et Rance en Châtaigneraie.

PÉRIODES D'OUVERTURE de l'accueil de loisirs en 2017

- Vacances de février : du 20 au 24
- Vacances de Pâques : du 24 au 28 avril
- Été : du 10 juillet au 11 août et du 23 août au 1er septembre
- Vacances de Toussaint : du 23 au 27 octobre
- Vacances de Noël : du 26 au 29 décembre.



Président : Jean-Paul MONDOR
06 87 31 26 61



L'ACCA a délivré 100 cartes pour la saison 2016 - 2017, il a été lâché 250 perdreaux, 250 faisans et 8 couples de lièvres reproducteurs d'Europe de l'Est, le plan de chasse est de 37 chevreuils. Lors de l'assemblée générale notre garde particulier Sébastien Laborie a démissionné. Les déterreurs se dévouent pour la régularisation des nuisibles renards, martres, ragondins et les blaireaux et sont disponibles pour vous aider.

En tant que président, je tiens à remercier les propriétaires, les agriculteurs, les membres et les bénévoles qui s'initient au sein de l'association, ainsi que la municipalité pour son soutien financier.



LES COPAINS MUSICIENS DU MARDI

Président : Michel SEREC - Les Bessades
04 71 62 64 46

2016

• Samedi 9 janvier 2016 : passage sur TF1 dans Grand Reportage. Rediffusé dans l'été.

25 prestations diverses :

- Fêtes : Roannes St Mary, Maurs, St Mary et Leucamp pour la "fête de la cabrette"
- Maisons de retraite : Montsalvy. Vic/cere et Vignalou régulièrement.
- Clubs : Calvinet, Le Rouget, L'escadron, France Alzheimer.
- Taïtou Jordanne le 3 Avril.
- Marché de Noël à Roannes St Mary. Marché d'Arpajon-sur-Cère.
- Grandes ventes de printemps et de Noël pour la Communauté EMMAUS.
- Marche de nuit des Godillots Roannais.
- Anniversaire à Lunas (46).
- 10 veillées dansantes gratuites (salle Charmes).

Divers :

- Chemises offertes par le Conseil Départemental du Cantal,
- Ecussons pour les musiciens,
- Autocollants de l'association à la vente.

L'année se termine dans la peine suite au décès le 8 novembre 2016 de notre ami accordéoniste et membre fondateur Roger CARRIER.

Nouveaux Musiciens : Michel GALTIER, Claude BRUGOUX, Yannick LAFEUILLE, Alexane DELTRIEU, Pascaline DELTRIEU, Annie BRETTE, Jean-Louis BEC.

L'association se compose de 19 musiciens : cabrettes, accordéons chromatiques, accordéons diatoniques, batterie.

2017 c'est reparti !

Tous les deuxièmes samedi du mois : veillée trad "GRATUITE", salle Charmes.

Fêtes : 6 août à St Etienne de Maurs.

Les 26 et 27 août à Maurs avec Miss Auvergne et ses dauphines. Les répétitions se déroulent au foyer rural le mardi de 14 h à 17 h tous les quinze jours.

But de l'association :

- Regrouper les musiciens amateurs de musique traditionnelle et populaire;
 - partager des connaissances musicales dans un esprit amical et convivial.
 - Organiser des animations diverses.
- Merci à la mairie pour son aide et son soutien.
Merci au Conseil Départemental du Cantal pour son aide : subvention et chemises.

Email : lescopainsmusiciens@orange.fr

Site internet : <http://copains-musiciens-du-mardi.e-monsite.com/>

Meilleurs Voeux pour 2017 à tous.





Bureau :
Co-Présidents : Sylvain MURAT
 06 89 16 37 57
 Mathieu THÉRON
 06 86 60 04 83
Trésorier : Thomas MAFFRE
 06 76 72 92 57
Secrétaire : Jean-Luc PERTUS
 04 71 62 80 03



Notre équipe première est enfin remontée en D2 cette intersaison après une année à l'échelon inférieur.

Avec deux nouveaux présidents, Sylvain Murat et Mathieu Théron, deux nouveaux entraîneurs, Romain Carsac et Philippe Roume, le club se recentre cette année sur son équipe fanion.

Avec plus de 25 joueurs disponibles, dont de très bonnes recrues, les résultats sportifs sont déjà là. Ce bon début de saison reste à confirmer en se qualifiant pour les poules de montée (être dans les 3 premiers à l'issue de la première phase, en décembre).

Nos 3 arbitres Jean-Claude Bourgade, Jean-Paul Charmes, et Daniel Mazel assurent le bon déroulement des rencontres tous les dimanches et Nadine Malvezin est maintenant devenue indispensable à la buvette.

Pascal Liaubet et Olivier Parra encadrent toujours les enfants de l'école de foot à travers le regroupement Cère & Rance.

Merci encore aux sponsors et aux nombreux donateurs qui aident le club en participant à la confection et à l'achat de notre calendrier proposé dans tous les foyers de la commune en décembre.

Nous remercions également la municipalité pour l'entretien et la mise à disposition des installations : vestiaires, pelouse et éclairage.

Venez nombreux encourager les verts et blancs !!



Contact : Louis GASTON 04 71 62 82 07
 Josephine LACASSAGNE 04 71 64 85 80
M-France MOISSINAC : 04 71 46 15 25, Présidente de l'association



ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES CERE ET RANCE EN CHATAIGNERAIE

458 donneurs se sont présentés pour un don de sang cette année sur notre secteur.

L'E.F.S. (établissement français du sang), nous signale des pénuries en produits sanguins ; la demande est importante : accidents, cancers, attentats... (dans ce grand malheur nous avons pu constater un élan de générosité.)

Nous relayons une demande concernant l'inscription sur le fichier national des dons de moelle osseuse : toutes les personnes en bonne santé qui le souhaitent peuvent s'y inscrire. Le but est d'élargir ce fichier afin d'augmenter les chances de compatibilité avec les malades du monde entier.

La probabilité de trouver un donneur compatible (en dehors de leur famille) est d'une sur un million... Sur simple demande au personnel lors d'une collecte de sang, vous pourrez être inscrits.

Chaque année plus de 2000 patients atteints de maladies graves sont en attente d'une greffe... Une greffe de moelle osseuse est leur unique chance de guérison.

Roannes St-Mary compte 140 personnes inscrites pour le don de sang bénévole ; 2 collectes par an, 57 donneurs sont venus offrir leur sang : MERCI A TOUS.

6 donneurs ont reçu une récompenses de l'établissement français du sang : bravo et merci.

Nous disons MERCI au nom de tous les malades aux 57 donneurs de cette année et invitons ceux qui le peuvent à venir dans nos collectes.

« LE SANG = LA VIE !!!!... »



Présidente : Sandrine MONSERAT
06 30 53 61 46



L'APE c'est quoi ?

L'association des parents d'élèves est une association dynamique qui a pour objectif de favoriser les échanges parents-enseignants-enfants, ainsi que la mise en place d'activités scolaires et extrascolaires (culturelles, sportives et de loisirs), toujours en collaboration avec l'équipe enseignante et la participation des parents. L'APE s'implique aussi activement dans la vie de l'école, le financement des sorties ou des séjours des enfants, grâce aux bénévoles engagés par nos actions, manifestations ou animations telles que l'appel de cotisations, la vente de calendriers des enfants, le quine et les fêtes de fin d'année. Nous remercions par ailleurs tous les parents qui nous aident lors de ces festivités par la fabrication de gâteaux, la vente de cartons de quine et le don de lots. Nous remercions également la mairie et le centre de loisirs pour leur prêt de matériel, de locaux et la mise à disposition de leurs employés.

L'APE c'est qui ?

Une équipe de 22 bénévoles qui donnent un peu de leur temps, beaucoup de leur talent et le tout dans la bonne humeur et dans un esprit de convivialité pour le bien de nos enfants.

Le bureau se compose de la façon suivante :

MONSERAT Sandrine (Présidente), FLORY Sabine (Vice-Présidente), LACOSTE Noémie (Trésorière), FALIERE Virginie (Trésorière adjointe), DELORT Murielle (Secrétaire), MALBERT Séverine (Secrétaire adjointe) ainsi que tous les membres actifs.

Les projets :

L'année scolaire 2016/2017 a déjà bien commencé pour nous avec l'assemblée générale le 29 septembre sans modification majeure du bureau, l'appel de cotisation qui représente un fond de trésorerie très important pour nos enfants, la vente de calendriers qui a été encore cette année un franc succès, le Noël des enfants organisé autour d'une après-midi cinéma suivi par l'arrivée du père Noël, la remise des cadeaux (subventionnés par la Mairie) et le traditionnel goûter, et notre stand au marché de Noël avec la vente cette année de décorations fabriquées par les enfants de l'école. L'année 2017 va commencer sur les chapeaux de roue avec le quine qui aura lieu le dimanche 29 janvier et l'année scolaire se terminera par la fête des écoles le samedi 24 juin.

Cette année les élèves de CM participeront normalement à une classe découverte sur le thème des volcans. Cette sortie nécessite un budget conséquent en plus de celui nécessaire pour la réalisation de toutes les manifestations et animations déjà mises en place pour toute l'école... Nous avons donc besoin de votre investissement à tous aussi bien parents, amis, voisins ou toute autre personne.

Nous tenons également à vous rappeler que tous les parents sont les bienvenus ainsi que toute l'aide et les idées que vous pourriez apporter. N'hésitez pas à nous contacter.



LES MAISONS FLEURIES 2016



Parmi les événements municipaux, il en est un convivial, la remise des prix des maisons fleuries qui s'est déroulée cette année le samedi 29 octobre à 11 h.

Ce concours est avant tout destiné à favoriser le fleurissement de la commune et offrir un cadre de vie plus agréable à tous. Il se déroule dans un esprit de convivialité et se termine toujours par le verre de l'amitié et la photo souvenir.

• Catégorie Balcons et Terrasses :

- 1er Prix : Odette FEL, Les Landes de Mouloubou
- 2ème Prix : Joséphine LACASSAGNE, Madunhac
- 3ème Prix : Christine ROUCHET, Madunhac
- 4ème Prix : Josette CHARMES, Le Bourg
- 5ème Prix : Aurélien ROUCHET, Madunhac

• Catégorie enclos fleuris :

- 1er Prix : Annie PEYRISSAC, Le Palat
- 2ème Prix : Claudine ROUCHET, Moynac haut
- 3ème Prix : Jacqueline MAFFRE, Lacassagne
- 4ème Prix : Josette RAYNAL, Griffeuilles
- 5ème Prix : Frédérique BOURGADE, Calves

• Catégorie Fenêtres et Murs :

- 1er Prix : Nicole GIRE, Cazolat
- 2ème Prix : Françoise DELFAU, Cazolat
- 3ème Prix : Marcel LACOSTE, La Croix
- 4ème Prix : Mimi BOURGADE, Mastrebuis
- 5ème Prix : Simone MONTARNAL, Le Parrot

• Les cités :

- Augustine TEULET, Le bourg
- Monique LABROUSSE, La Course du Mouton
- Jean GASTON, La Cité
- M. et Mme MONREYSSE, Cabrières
- Marie BADUEL, Marquet
- Laurence LHERITIER, La Fontie
- Monique VIDAL, Berthot
- M. et Mme GIMBERGUE, Mourcayrols
- Eliette BOUDOU, Calves
- Sébastien VEYRE et LAVAL Julie, Griffeuilles
- Anne Marie LIAUBET, Cazolat
- Laure ARVIS, Madunhac
- Chantal VAISSIERE, Volpilhac
- Marcel NIGOU, Prantignac

CCAS

Le 27 novembre 2016, 63 personnes ont participé au repas offert par le CCAS servi par les membres de ce comité. Ce rendez-vous chaleureux est pour bon nombre de personnes l'occasion de retrouvailles annuelles.



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

La célébration de l'armistice s'est déroulée le dimanche 13 novembre 2016 à 11 h 30 devant le monument aux morts. Cette cérémonie a été l'occasion de rendre hommage à l'ensemble des enfants de la commune, morts pour la France. Le maire a fait lecture du message du ministre des Anciens Combattants.

Les enfants quant à eux ont lu deux émouvantes lettres de poilus adressées à leurs proches.

A la suite de cette cérémonie nous nous sommes réunis dans la salle de conseil pour partager le verre de l'amitié.



FÊTE DES VOISINS

C'est à la suite d'une discussion entre des anciens et des nouveaux habitants de Prantignac qu'il a été décidé de faire la fête des Voisins afin de faire connaissance.

Celle-ci a eu lieu le dimanche 22 mai 2016 dans une ambiance très conviviale malgré l'absence du soleil.

Cette journée est sans aucun doute à renouveler avec comme projet : **Pourquoi ne pas inviter nos voisins de Bex.**



ATELIER ARTS PLASTIQUES

Cet atelier a ouvert ses portes depuis le mois de septembre 2016. Dans une ambiance très conviviale, il fonctionne en période scolaire tous les mercredis, de 14 h 30 à 18 h pour les enfants, et de 18 h 30 à 20 h pour les adultes.

Pour tout renseignement, contacter Cécile Prunet et Serge Jacquemart au 04 71 47 50 02.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2017

JANVIER

15 - Matinée tripoux à partir de 9 h 00 au foyer
(Les Godillots Roannais)
29 - Quine au foyer à 14 h 00
(APE)

MARS

12 - Concours de belote au foyer à partir de 14 h 00
(Amicale des Aînés)

AVRIL

8 - Soirée théâtre: les Confipotes
(Les Godillots Roannais)
30 - Concours de belote au foyer (Amicale des Aînés)

MAI

13 - Concours doublette AB 14 h 00 (Carreau roannais)
24 - (Don du sang) au foyer à partir de 16 h

JUIN

17 - concours de pétanque (Carreau roannais)
24 - Fête de l'école (APE)

JUILLET

2 - Fête de la Capelotte toute la journée site de la Chapelle (Comité d'animation de St Mary)
8 - Randonnée nocturne 18 h 30
(Les Godillots Roannais)

AOÛT

10 - Concours doublette 55 ans et AB 14 h 00 (Carreau roannais)

SEPTEMBRE

24 - Vide dressing (Détente et Loisirs)

OCTOBRE

1 - Concours de belote (Amicale des aînés)

Belote et jeux de société au foyer Rural le lundi de 14 h à 18 h de septembre à juin (Amicale des Aînés)

DÉCEMBRE

3 - Concours de belote (Détente et Loisirs)
10 - Vente de sapins (Familles Rurales) sur la place du village
- Marché de Noël
28 - (Don du sang) au foyer à partir de 16h

Tous les mardis de juillet et août express ouvert à tous en doublette (Carreau roannais)

Tous les mardis après-midi à l'ancienne cantine vous pouvez rejoindre le club couture. (Familles Rurales)

2^{ème} samedi de chaque mois bal trad (les copains musiciens)

MARCHÉ DE NOËL



Le troisième marché de Noël s'est déroulé samedi 17 décembre par une claire et fraîche soirée, avec beaucoup de convivialité cette fois encore. Après avoir profité de nombreuses balades en calèche, les enfants ont pu venir se réchauffer dans la salle du conseil où leur ont été proposés un conte puis un film pour enfant. Merci aux associations communales et exposants extérieurs : leurs stands très décorés, illuminés et alléchants ont comblé les nombreux visiteurs. Rendez-vous est pris pour la mi-décembre 2017 !



FÊTE DE LA SAINT JEAN

Avec le soutien de la mairie et des associations de Roannes Saint Mary, l'ACVA a mis en place une course VTT ouverte aux amateurs et coureurs licenciés. 70 participants ont pris le départ sur un parcours très gras et particulièrement difficile. Les roannais furent particulièrement à l'honneur avec :
- Florian Cuisinier Delisle 1^{er} des 5/6 ans
- Clémence Cuisinier Delisle 1^{ère} des 7/8 ans
- Baptiste Cuisinier Delisle 1^{er} des 9/10 ans
- Romain Laborie 1^{er} des 11 ans et plus
- Didier Mercier 1^{er} des P.O.²
- Nicolas Cuisinier Delisle 1^{er} des seniors.
Une exposition de peintures en plein air a eu lieu dans le bourg, avec la réalisation d'une fresque sur bois. Ces deux nouvelles animations n'ont pas rencontré autant de spectateurs qu'espéré, rendez vous est malgré tout pris pour l'édition 2017... Notre fête patronale a également proposé les habituelles animations : concours de pétanque, tournoi de sixte, tripoux et randonnée.

1 Association cyclistes vélocipédiques aurillacois
2 Participant occasionnel





Un siècle d'histoire

